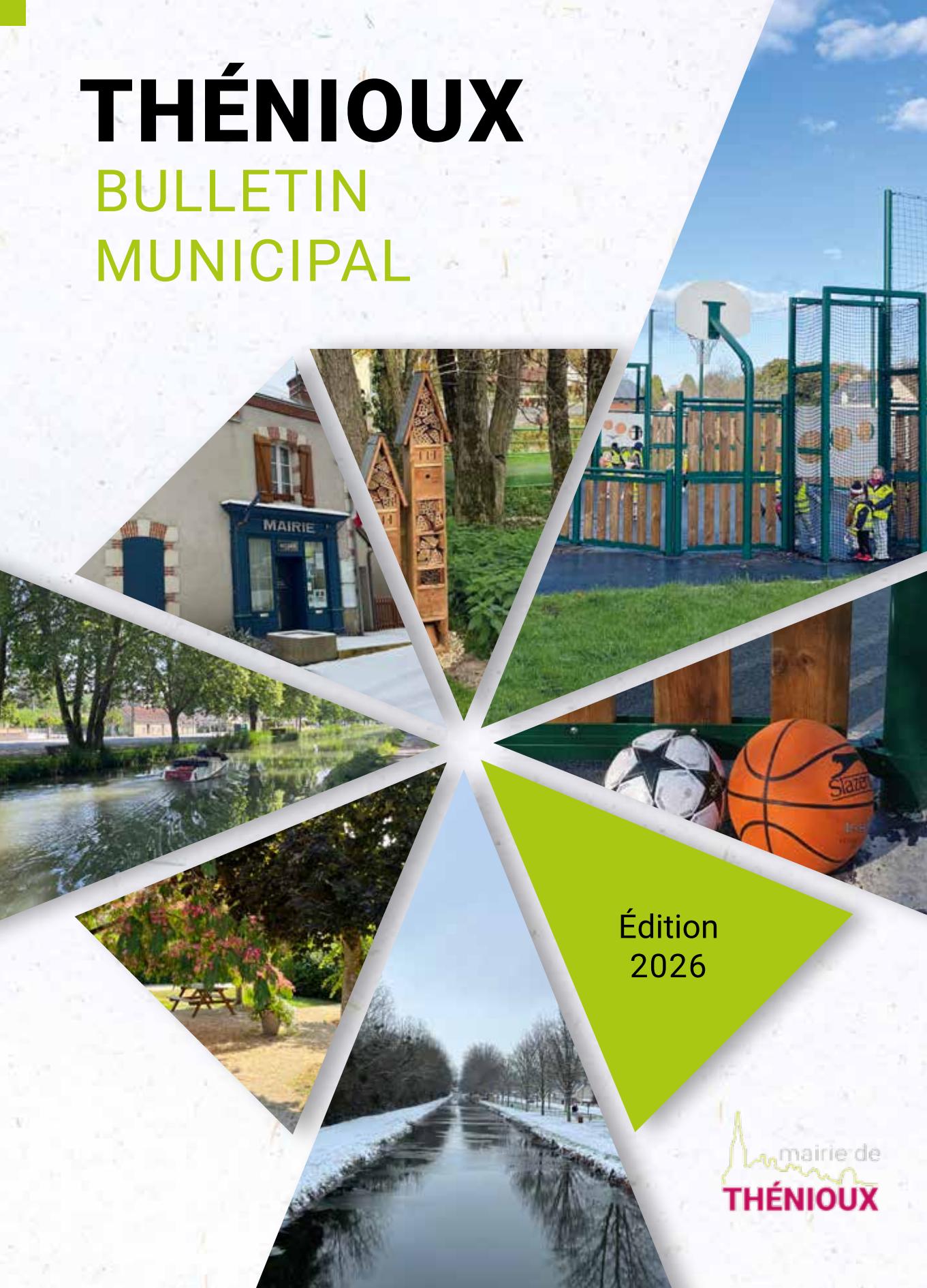


THÉNIOUX

BULLETIN MUNICIPAL



Édition
2026

SOMMAIRE

NOTRE COMMUNE

• Infos municipales	4
• Santé - Social	13
• Cérémonies - Manifestations	14
• Commissions	16
• Enfance	22
• Bien vivre	24

MAIRIE

Mairie de Théniaux
4 Place de l'Église
18100 Théniaux
T | **02 48 52 00 98**
mairie.thenioux@orange.fr
Facebook : mairie de Théniaux
www.thenioux.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie | 02 48 52 00 98
École | 02 48 51 81 90
Restaurant scolaire | 06 76 80 14 94
Gendarmerie (Mehun) | 02 48 23 28 10
SAMU | 15
Pompiers | 18 ou 112
Police | 17
SAMU | 15
Hôpital Vierzon | 02 48 52 33 33

NOS ASSOCIATIONS

• Les Amis de l'école	27
• Le Crac	28
• De fils en aiguilles	28
• Compagnie des bois Audran	29
• La FNACA	29
• Le Club des aînés Ruraux	29
• Les Diables Verts de Théniaux	30

ÉTAT civil

Arrêté au 8 décembre 2025

Naissances

- Bellec Cassandra *4 mai 2025*
- Dantas Amine *27 septembre 2025*

Mariages

- Lambert Samuël et Robin Nathan *7 juin 2025*
- GléhHello Loïc et Desloges Solène *20 septembre 2025*
- El Ghazzi Antonin et Le Flohic Léa *4 octobre 2025*

Décès

- Mercier Lucien *21 février 2025*
- Beguin Jocelyne *30 septembre 2025*
- Leger Eliane *30 octobre 2025*

Directeur de publication

Mairie de Théniaux

Création, mise en page

[...] studio·1029

06 50 77 41 30 - www.studio1029.fr

Ce bulletin a été imprimé en France, sur un papier issu de forêts gérées durablement, par un imprimeur certifié imprim'vert.

Janvier 2026 - 350 exemplaires



LE MOT du maire

L'année 2025 et l'entrée dans 2026 marquent la fin d'un mandat municipal traversé par des périodes difficiles. Le début de notre mission a été marqué par la pandémie de Covid, période inédite qui a secoué les vies de toutes et tous et à laquelle il a fallu nous adapter mais dont nous n'avons pas tiré de leçon. Notre système de santé est encore plus mis à mal aujourd'hui. Les guerres, en Ukraine et au Proche Orient, nous ont tristement rappelé que nous n'étions pas à l'abri d'un conflit armé. Nous avons également assisté avec effroi et sidération à l'assassinat des enseignants Samuel Paty, Dominique Bernard et Agnès Lassalle. Ce déchaînement de violence a touché l'École et, au-delà, la société toute entière.

La période actuelle est aussi chaotique. L'instabilité politique qui règne depuis la dissolution de l'Assemblée nationale est un véritable casse-tête pour les collectivités qui restent dans l'incertitude financière. Face à une conjoncture marquée par la diminution des dotations de l'État, l'inflation et la pression financière croissante, nous avons besoin de politiques

publiques plus claires et mieux adaptées aux réalités du terrain, afin de nous soutenir dans nos missions au service de toutes et tous.

Ces missions, nous les avons cependant portées avec enthousiasme avec les élus et les agents communaux. Ils ont assuré les astreintes, porté les projets, balayé les routes la nuit après un accident ou hébergé une chèvre ou un bouc le temps de retrouver un propriétaire. Par leurs actions, par les débats lors des conseils municipaux ils ont fait de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui. Je les remercie tous très sincèrement d'avoir été là durant six années. J'adresse un remerciement un peu plus appuyé à Monsieur Pascal Gautrat qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Les bulletins municipaux réalisés chaque année présentent un condensé de la vie de la commune et des travaux réalisés durant le mandat, je vous en souhaite bonne lecture.

Enfin, je remercie et félicite toutes les associations et leurs bénévoles qui organisent des activités variées

pour les Thanalogniens. J'invite chacune et chacun à participer aux manifestations qui sont proposées. Je remercie également les commerçants, artisans et entreprises de la commune qui sont aussi des acteurs importants pour les services rendus à toutes et tous. J'adresse mes remerciements à chacun d'entre vous qui faites vivre notre village, c'est ensemble que nous pouvons travailler afin de construire l'avenir pour notre bien commun.

Nous avons la chance de pouvoir débattre de problèmes d'une société en paix, pour améliorer la vie des jeunes et des moins jeunes, nous avons la chance de travailler et de vivre dans une société laïque et démocratique. La vie est précieuse, n'oublions jamais qu'il nous faut en profiter et la protéger.

Je vous souhaite une excellente année, pleine de bonheur, de joie et surtout de Paix.

*Delphine Piétu
Maire de Théniau*

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte Nationale d'Identité et ou passeport

Pour obtenir une carte nationale d'identité et/ou passeport, il est nécessaire de se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. La mairie de Théniaux ne dispose pas d'un tel système.

Dans le Cher, 21 communes en sont équipées, (exemple Mairie de Vierzon 02 48 52 65 00 – Place de l'hôtel de ville).

Il est conseillé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site :

<https://www.ants.gouv.fr/>

(le rendez-vous en mairie est obligatoire)

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

Le renouvellement de la carte est gratuite à condition de présenter l'ancienne carte.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 et 22 mars 2026

Changement du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants Il passe en mode de scrutin de liste paritaire

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 dans les communes de moins de

1 000 habitants : à l'occasion des prochaines élections municipales, il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée.

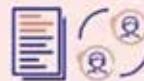
Si, dans une commune, une seule liste est en lice et si cette liste est complète, cette liste obtiendra automatiquement la totalité des sièges au conseil municipal. Si cette liste est incomplète, elle obtiendra autant de sièges que de candidats, les sièges non pourvus restant vacants.

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Déposer votre demande d'inscription en ligne sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 3 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un élément essentiel pour l'évolution de la commune

Cette année, la commune de Thénieux réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

You n'avez reçu aucun document d'ici le 14 janvier 2026 ?

Contactez la commune :
02 48 52 00 98.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



REPUBLICHE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune



Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

NOTRE COMMUNE



PERSONNEL COMMUNAL

Des départs et des arrivées

Départ à la retraite de Monsieur Pascal Gautrat.

Monsieur Pascal Gautrat prendra sa retraite à compter du 1er janvier 2026. Durant de nombreuses années, il s'est pleinement investi au service de la commune de Thénieux et de ses habitants. Sa connaissance approfondie de l'histoire locale et de chaque recoin du village fait de lui une mémoire vivante de Thénieux. Il s'est également distingué par son implication dans l'organisation du feu d'artifice annuel qui rassemble les Thanalogiens et les visiteurs à l'occasion de la fête nationale.

Nous lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement sans faille, de jour comme de nuit, au service de la commune. Nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle étape de vie, peut-être pourra-t-il consacrer plus de temps à ses talents de dessinateur ?

Nous savons qu'il restera disponible en cas de besoin, et le remercions par avance.

Départ à la retraite de Madame Nelly Demajean.

Madame Nelly Demajean, qui officie en tant que cantinière et animatrice à l'accueil périscolaire, fera valoir ses droits à la retraite le jour de la fête du Travail en 2026. D'ici là, elle continuera encore quelques mois à régaler les élèves de la commune. Nous la remercierons en temps voulu pour son investissement et de sa bienveillance auprès des enfants.

Nous accueillons également de nouveaux visages au sein de l'équipe municipale.

Depuis le 4 novembre 2025, **Monsieur Louis Cormier** effectue un service civique en alternance auprès des agents techniques. Cette expérience lui permettra non seulement de renouer avec l'école, mais aussi de préparer un diplôme professionnel. Nous le remercions chaleureusement pour son implication et son enthousiasme à rejoindre les services municipaux.



Afin d'assurer le remplacement de **Monsieur Pascal Gautrat**, la commune a reçu plus de trente candidatures et organisé une quinzaine d'entretiens d'embauche.

Après de longs échanges au sein de la commission recrutement, **Monsieur Nuno Pereira** a été sélectionné pour rejoindre l'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite au service des habitants et de la commune.



VISITE DE MONSIEUR CARDOUAT

Sous-préfet de l'arrondissement de Vierzon

Le 8 janvier Monsieur Cardouat sous-préfet de l'arrondissement de Vierzon et sa collaboratrice Madame Langlois nous ont rendu visite.

Accompagnés de la maire et de quelques élus ils ont abordé la question de la DGF (dotation globale de fonctionnement), des projets de la commune et des problématiques actuelles pour la gestion des territoires.

Ils ont visité Thenioux puis se sont rendus dans l'entreprise JBI où ils ont été accueillis par le directeur Monsieur Ponroy. La journée a été riche et constructive, merci à tous pour ces échanges.

STATION-NEMENT

Sur les trottoirs de la commune

Selon l'article R417-11 du Code de la route, il est interdit de stationner un véhicule sur un trottoir, sauf exception locale. Les trottoirs sont réservés exclusivement à la circulation piétonne et doivent être libres d'accès pour les piétons.

Selon l'article L2213-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire peut autoriser le stationnement sur un trottoir dépourvu de signalisation horizontale, dans des cas spécifiques. Cependant, cette autorisation ne peut pas compromettre la circulation des piétons, notamment celles des personnes à mobilité réduite.»

Nous vous rappelons donc que le stationnement des véhicules est uniquement **toléré** sur les trottoirs.

Nous vous remercions de laisser un passage suffisant pour les poussettes et les fauteuils roulants qui, souvent gênés par des véhicules en stationnement doivent alors contourner l'obstacle, souvent sur la chaussée. Ils ne sont alors plus en sécurité. C'est fréquemment le cas sur les trottoirs de le RD2076. Un peu de civisme de chacun peut assurer la sécurité de tous...

NOTRE COMMUNE

La gestion des déchets au quotidien : quelques mots, quelques chiffres...

Le budget annuel de la gestion des 8000 tonnes de déchets ménagers des 16 communes de la communauté de communes Vierzon Sologne Berry représente un peu plus de 8 millions d'euros.

Le reste à charge pour la CDC après la levée de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est de 600000€.

Valodev 18 est une SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique) qui associe la collectivité à 60% et l'entreprise Véolia (40%).

Depuis la création de la SEMOP le 1^{er} janvier 2024, les résultats sont encourageants :

- Les ordures ménagères ont baissé de 500 tonnes
- Le tri a progressé avec des recettes liées au recyclage estimées à 450 000 € (soit +87000€ par rapport à 2024)
- Un partenariat a été consolidé avec les acteurs du recyclage (Citéo, Eco système, Eco-Maison...)
- Les déchets non valorisables sont incinérés en lieu et place de l'enfouissement (réduction de l'impact environnemental et maîtrise des coûts de traitement).
- En collaboration avec deux entreprises d'insertion, la distribution des composteurs s'est accélérée. (100 tonnes de biodéchets collectés par an).
- Une aire de réemploi a été mise en place à la déchetterie du petit Râteau en octobre 2025.
- De nouveaux projets sont en préparation avec la participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire : Emmaüs, Altéa et C2S.

En 2026, une déchetterie dédiée aux professionnels va émerger ainsi qu'un centre de tri et de transfert modernisé.

Tous les gestes au quotidien sont nécessaires et importants.

Ensemble, construisons un territoire plus propre, plus durable et solidaire.

LA GESTION des déchets

Depuis juillet 2025, la collecte de déchets est effectuée par la société VALODEV18. Dorénavant, la collecte des déchets ménagers (poubelle verte) est hebdomadaire alors que celle des déchets recyclables (poubelle jaune) est bimensuelle. Cette nouvelle organisation a nécessité la distribution de conteneurs plus grands qui a parfois été laborieuse et plus longue que prévue. Si vous n'avez toujours pas été dotés, n'hésitez pas à contacter la société Valodev.

Les jours de collectes ont également changé passant du mercredi au vendredi tôt le matin.

Des composteurs sont distribués aux personnes le souhaitant (inscription auprès de Valodev). Une formation proposée par C2S accompagnant la distribution des composteurs permet de rappeler à chacun les règles simples (et pas toujours connues) pour produire un « bon » compost.

Nous vous invitons à télécharger l'application VALODEV18 qui vous apportera plusieurs éléments clés pour vous aider dans le traitement de vos déchets (date de ramassage, horaire des déchetteries, quel bac utiliser pour quel produit...). Vous pouvez aussi retrouver toutes ces informations sur le site internet :

<https://valodev18.fr>



Téléchargez l'application

Nous vous rappelons que les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique après ramassage pour des questions d'hygiène et de sécurité, nous vous remercions de les rentrer après la collecte.

Rappel sur les trois déchetteries intercommunales qui sont à votre disposition à VIERZON (18100) :

Déchetterie du Petit Râteau (Route du Petit Râteau)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le dimanche de 9h à 12h

Déchetterie du Vieux Domaine (Route René Dumont)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le dimanche de 9h à 12h

Déchetterie de Nohant en Graçay (Route de Genouilly)

Lundi et vendredi de 13h30 à 17h00
Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Le tri du verre se fait toujours en apport volontaire dans les différents conteneurs présents dans la commune (devant l'école, au foyer rural, plage) Le conteneur à verre placé près du central téléphonique chemin de Bois Brun a été déplacé. Il se situe dorénavant sur le parking du bâtiment municipal à côté du cimetière.

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLER

Quelques informations

Théniox est dorénavant classée dans le massif Sologne et cela implique de nouvelles obligations.

Face à la montée du risque incendie en région Centre-Val de Loire, la Sologne a été classée en tant que massif forestier à risque incendie. Une des conséquences de ce classement est la nécessité de mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillement.

Des caméras ont été installées sur le château d'eau de Méry-sur-Cher par le SDIS afin de détecter tout départ de feu sur le périmètre du massif.

Pourquoi débroussailler ?

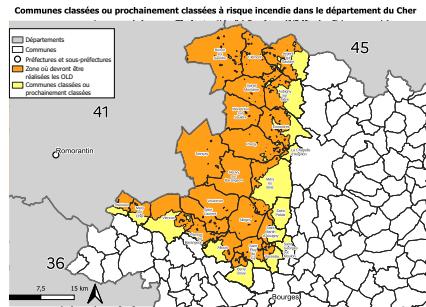
Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le débroussaillement protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Qui doit débroussailler ?

Les obligations légales de débroussaillement incombent aux propriétaires des terrains ou des constructions et installations de toute nature suivant le cas, ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures telles que les voies de circulation automobile, les lignes de chemin de fer ou les lignes aériennes de transport et de distribution d'énergie.

Lorsque vos obligations légales de débroussaillement empiètent sur les parcelles voisines, il se peut que vous ayez



à débroussailler chez vos voisins. Dans ce cas, informez vos voisins de vos obligations de débroussaillement sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accès par un courrier avec accusé de réception, précisant la nature des travaux à réaliser.

Vos voisins peuvent choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussaillement qui vous incombe. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes et qu'ils vous refusent l'accès à leur terrain, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à compter de la notification, la responsabilité du débroussaillement leur incombera (pénalement et administrativement). Vous devrez en informer la mairie.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillement est effectué par le propriétaire des constructions, terrains ou installations.

Si les travaux de débroussaillement s'étendent sur les fonds voisins, vous devez demander et obtenir au préalable l'autorisation de votre voisin.

En cas de refus ou de non-réponse, l'obligation de débroussaillement sera mise à la charge de ce voisin.

En cas de non-respect de ses obligations

INSTITUT DU CHER

Vous vous exposez à des sanctions administratives (50 € /m²) et à une contravention pouvant s'élèver à 1500 €.

En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000 €.

Où se renseigner ?

Auprès de votre mairie

Auprès de la direction départementale des territoires du Cher (rôle : environnement et nature) Tél. : 02 34 62 37 - ddt-ser@cher.gouv.fr

(1) A et B assument les travaux de débroussaillement dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions.

(2) A et B partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillement sur le terrain voisin C.

A et B préviennent C qui ne peut s'opposer au travail.

(Art.L322-34 du code forestier).

Où se renseigner ?

Auprès de votre mairie

Auprès de la direction départementale des territoires du Cher (rôle : environnement et nature) Tél. : 02 34 62 37 - ddt-ser@cher.gouv.fr

Le débroussaillement autour des constructions a pour objectifs de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte.

www.cher.gouv.fr

Pour aller plus loin :



www.cher.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-forêt-chasse-peche-reerves-naturelles/Foret/Obligations-legales-de-debroussaillement-OLD



FRANCE Services

Deux agents vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour faciliter vos différentes démarches administratives auprès des principaux organismes publics le lundi de 13H15 à 16H30 (les semaines impaires) sur la place du Foyer Rural.

Contact

Bus France Services
07 61 97 93 84

LE CAMPING CAR PARK Fait peau neuve

Après avoir subi plusieurs déteriorations, l'aire de camping-car a été sécurisée et équipée de caméras de surveillance.

Les anciens bâtiments du camping, devenus vétustes et dangereux ont été démolis et les emplacements ont été stabilisés et délimités par des plantations. Ces travaux ont été réalisés par la communauté de communes Vierzon Sologne Berry.

Bienvenue aux camping-cars de tout horizon !



DESTRUCTION des nids de guêpes



Vous devez faire intervenir une entreprise pour détruire un nid d'hyménoptères (guêpes, frelons européens, frelons asiatiques, bourdons...). La Communauté de Communes prend en charge à hauteur de 50% le montant de l'intervention facturée par l'entreprise ELAY sur justificatif. Le domicile de l'administré doit être localisé sur le territoire de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry*.

*Communes concernées : Dampierre-en-Graçay, Foëcy, Genouilly, Graçay, Mérignac-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Théniau, Vierzon.

Contact :

Entreprise ELAY
20 rue Louis Grandjean - 18500 Foëcy - **02 48 51 37 79**

FRELONS ASIATIQUES Que deviennent les nids en hiver ?

En hiver, les nids de frelons asiatiques se vident progressivement. À partir de la mi-janvier, les nids sont en général abandonnés et ne sont plus réutilisés l'année suivante. Leur destruction n'a alors plus d'intérêt sanitaire ou écologique, sauf pour des raisons de sécurité (chute de branches, par exemple) ou d'esthétique.

Faut-il encore faire détruire un nid en fin de saison ?

Tant que le nid est actif (présence visible de frelons, va-et-vient régulier), il reste recommandé de faire intervenir un professionnel :

- > pour limiter le risque de piqûres à proximité immédiate du nid
- > pour réduire la naissance et la dispersion des futures reines avant l'hiver

Lorsque le nid est déserté (aucune activité, « trous » visibles dans l'enveloppe, oiseaux qui viennent picorer), il n'est plus nécessaire de le faire détruire. Le nid se dégrade ensuite naturellement.

Que faire si vous repérez un nid de frelons asiatiques ?

- > Ne vous approchez pas et ne tentez jamais de le détruire vous-même.
- > Signalez-le à la mairie ou contactez un professionnel de la désinsectisation.
- > En cas de piqûres multiples ou de réaction allergique,appelez les services d'urgence (15, 112 ou 18).

EAU, ASSAINISSEMENT

Prise de compétence « eau potable et assainissement collectif »

La Communauté de communes Vierzon Sologne Berry a pris la compétence eau potable et assainissement collectif le 1er janvier dernier. La régie de l'eau Réavie devient ainsi intercommunale. Cette compétence s'exerce désormais à l'échelle du territoire.

Pour Théniauix, le syndicat d'eau Méry-sur-Cher, Théniauix a été

dissout le 1er octobre 2025. Réavie a pris le relais du syndicat et poursuivra le contrat de Délegation de Service Public (DSP) avec Véolia jusqu'en 2031.

Pour l'assainissement collectif, la communauté de communes prendra le relais pour l'exploitation de la station d'épuration dès le 1er janvier 2026, toujours aux côtés de Véolia.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Attention, la fin du réseau en cuivre arrive

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre va s'arrêter d'ici à 2030. La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique – lots de communes - chaque année. Tous les opérateurs vont accompagner leurs clients dans cette transition vers la fibre optique ou une solution alternative.

2026 va être une année charnière où plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre sur réseau cuivre, de l'abonnement téléphonique aux abonnements internet dans les communes concernées. À horizon 2030, les connexions cuivre ne devraient plus exister en France.

Nous ne savons pas exactement à quelle date le réseau cuivre sera fermé à Théniauix mais nous vous conseillons de prendre vos précautions afin de ne pas vous retrouver sans moyen de communication.

N'hésitez pas à contacter votre opérateur.

PLUiH

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et habitat

La Communauté de communes poursuit sa feuille de route concernant l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal au travers de sa pièce maîtresse, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Son objectif : dresser les grandes orientations stratégiques pour l'avenir du territoire en matière d'habitat, de développement économique, de préservation des ressources naturelles et d'amélioration de

la qualité de vie, tout en renforçant la complémentarité entre les communes.

Le bureau d'études ATOPIA accompagne la communauté de communes pour élaborer ce PLUiH. L'enquête publique aura lieu en septembre 2026 (nous vous informerons des dates exactes).

Le PLUiH devrait être exécutoire en janvier 2027.



TARIFS

- Des locations de salles

HABITANTS THENIOUX

<i>Sol</i>	1		2		3		du 01/10 au 30/04		
	1: Sam 9 h - Dim 9 H		2: Sam 9 H - Dim 18 h		3: Sam 9 H - Lundi 9 H		Chauffage		
FOYER RURAL	Sans assur	Avec assur	Sans assur	Avec assur	Sans assur	Avec assur	<i>Sol 1</i>	<i>Sol 2</i>	<i>Sol 3</i>
PETIT FOYER	109,50	122,00	138,00	150,20	159,00	172,00	98,00	131,00	131,00
PETIT FOYER + cuisine	150,00	162,00	189,00	201,00	211,00	223,00	98,00	131,00	131,00
PETIT+GRAND FOYER	205,00	217,00	256,00	268,00	290,00	302,00	148,00	173,00	173,00
PETIT + GRAND FOYER + cuisine	255,00	267,00	290,00	302,00	326,00	338,00	148,00	173,00	173,00
GRAND FOYER	202,00	214,00	219,00	232,00	257,00	269,00	98,00	131,00	131,00
GRAND FOYER + cuisine	223,00	235,00	256,00	268,00	290,00	302,00	98,00	131,00	131,00

Du 01/05 au 30/09

PLAGE	89,00	100,00	104,00	117,00	123,00	134,00
-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------

PROFESSIONNELS

<i>Sol</i>	1		2		3		du 01/10 au 30/04		
	1: Sam 9 h - Dim 9 H		2: Sam 9 H - Dim 18 h		3: Sam 9 H - Lundi 9 H		Chauffage		
FOYER RURAL	Sans assur	Avec assur	Sans assur	Avec assur	Sans assur	Avec assur	<i>Sol 1</i>	<i>Sol 2</i>	<i>Sol 3</i>
PETIT FOYER	266,00	278,00	335,00	347,00	500,00	472,00	98,00	131,00	131,00
PETIT FOYER + cuisine	335,00	347,00	387,00	399,00	526,00	538,00	98,00	131,00	131,00
PETIT+GRAND FOYER	477,00	489,00	569,00	581,00	680,00	692,00	148,00	173,00	173,00
PETIT + GRAND FOYER + cuisine	527,50	539,60	620,00	632,00	728,00	740,00	148,00	173,00	173,00
GRAND FOYER	325,00	337,00	412,00	424,00	461,00	474,00	98,00	131,00	131,00
GRAND FOYER + cuisine	382,30	394,00	463,00	475,00	511,00	480,00	98,00	131,00	131,00

Du 01/05 au 30/09

PLAGE	189,00	182,00	191,00	202,00	212,00	223,00
-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

- Des concessions cimetière et cavurnes

Concession - tarifs	
terrains pour fosse pleine urne ou caveau 2 m²	
Personnes domiciliées sur la commune	
30 ans	159,00 €
superposition ou dépôt d'urne	45,00 €
50 ans	264,00 €
superposition	72,00 €
Personnes extérieures à la commune	
30 ans	348,00 €
superposition ou dépôt d'urne	87,00 €
50 ans	570,00 €
superposition	84,00 €
Tombe enfant 1 m²	
Personnes domiciliées sur la commune	
30 ans	81,00 €
50 ans	132,00 €
Personnes extérieures à la commune	
30 ans	174,00 €
50 ans	291,00 €

Cavurnes, jardin de la mémoire	
Personnes domiciliées sur la commune	
30 ans (une urne)	159,00 €
par urne supplémentaire	45,00 €
50 ans (une urne)	264,00 €
par urne supplémentaire	72,00 €
Personnes extérieures à la commune	
30 ans (une urne)	348,00 €
par urne supplémentaire	87,00 €
50 ans (une urne)	579,00 €
par urne supplémentaire	84,00 €

**Tarifs
au 01/05/25**

DÉFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est installé à la mairie. S'équiper est essentiel pour sauver des vies. Il permet d'entamer le processus de prise en charge de la victime de malaise ou d'arrêt cardiaque.



Nous sommes tous des acteurs de santé publique, nous sommes tous responsables. Toute personne, même non-médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur en situation d'urgence.

Vous aussi vous pouvez sauver des vies que vous ayez des notions de secourisme ou non. En vous inscrivant sur la plateforme SAUV Life, vous pourrez agir selon vos compétences : apporter le défibrillateur chez la victime peut suffire à la sauver.



ADMR



Nos valeurs :

Proximité – Universalité – Citoyenneté – Respect de la personne

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social



Contactez-nous au
02 48 24 03 07



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Samedi 22 mars avait lieu le repas des aînés au foyer rural de Thénieux. Ce fut pour tous l'occasion de discuter, de bien manger, de danser et de retrouver quelques amis...

Juste pour le plaisir et ça fait du bien !

MISSION LOCALE

Permanence de la mission locale

La mission locale organise des permanences à la mairie de Thénieux sur rendez-vous.

Si vous avez entre 16 et 30 ans et que vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une solution n'hésitez pas ! Vous pouvez les contacter au 02 48 75 85 12

**Contact
02 48 75 85 12**

NOTRE COMMUNE



19 MARS

Le 19 mars 2025, se déroulait la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en présence des représentants locaux de la FNACA.

11 NOVEMBRE

La commémoration du 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée devant le Monument aux Morts, jeunes et moins jeunes se sont rassemblés pour se rappeler combien la paix et la liberté sont précieuses. Un devoir de mémoire plus que jamais essentiel.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi au Foyer Rural.



8 MAI

Cérémonie commémorative du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Les habitants ont été conviés à participer à la cérémonie commémorative organisée à l'occasion du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Aux côtés des membres de la FNACA, ils se sont rassemblés pour honorer la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.

La jeunesse engagée dans le devoir de mémoire

Nous remercions tout particulièrement Lily, Lidie, Louve, Louis et Aloïs, qui ont partagé des lectures en mémoire des passeurs de Thénia et d'ailleurs, ainsi que pour la lecture du poème « Liberté » de Paul Eluard. Par leurs voix, l'esprit et les valeurs de la Résistance ont résonné avec force et émotion.

Leur implication est essentielle pour préserver le souvenir et porter les messages de paix à travers le monde.

Un grand merci est adressé à tous les participants, petits et grands, ainsi qu'à l'enseignante qui a préparé les lectures avec ses élèves, pour leur contribution à ce moment de recueillement et de fraternité.





21 JUIN

Lors de la fête de la musique du 21 juin, la compagnie des Bois Audran a permis au public venu à l'Escale de Thénieux de s'essayer à l'orgue de barbarie fabriqué par Yves. Entre repas, représentation de Yves et découverte de l'instrument, la soirée a été très réussie.

Merci à la compagnie des Boisaudran pour cette prestation musicale offerte à tous !



13 JUILLET

La soirée de la fête nationale a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivie d'un plateau repas préparé par Les bouchers Berrichons, merci à Rémi pour les repas !

Au Foyer Rural les enfants et parents ont reçu des lampions pour éclairer la nuit jusqu'à la Plage avant que le public puisse apprécier le magnifique feu d'artifice.



Merci à toute l'équipe du CRAC pour l'organisation et bien sûr aux artificiers qui ont assuré un magnifique spectacle en toute sécurité.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse avec Micka qui a assuré la musique au pied levé !

Une belle ambiance festive qui réchauffe les coeurs !

6 JUILLET

Méry en fête

Nos voisins font la fête...

Nous la faisons avec eux !

Pour la deuxième année consécutive, les Thénieuristes ont participé le 5 juillet 2025 à Méry en fête. Journée festive où les villages voisins s'affrontent sur différents stands (course en sac, tir à la corde...). Malgré la bonne humeur et une équipe soudée, les Thénieuristes ont perdu cette année leur titre et se sont inclinés à la cinquième place.

Merci au comité Méry en fête ainsi qu'à la mairie de Méry sur Cher pour cette agréable journée. Et à l'année prochaine pour la récupération du titre.



Solidarité

Afin de vous soutenir dans des moments difficiles (crise sanitaire, canicule...), nous vous proposons et conseillons de nous transmettre vos coordonnées (qui resteront confidentielles) en mairie.

Cette démarche est volontaire ou peut être réalisée sur suggestion de l'entourage.

N'hésitez pas à nous faire part de tout changement afin de garder cette liste à jour.

Boîtes à livres

**« Lire c'est voyager ;
voyager c'est lire »** *Victor Hugo*

Les boîtes à livres sont très prisées, la commission communication s'occupe de les entretenir et de les réapprovisionner. Une nouvelle boîte à livres sera installée prochainement au nouvel espace détente de l'Escale. Profitez-en !



COMMISSION Communication, Association et Culture



Communication

Notre rôle est de communiquer pour informer la population de toute information urgente ou essentielle pour la commune.

Pour ce faire, différents supports sont utilisés et mis en place par la commission : site internet, panneaux d'affichage, page Facebook, bulletin municipal...

En résumé, si vous voulez connaître toutes les infos de votre commune :

- Connectez-vous régulièrement au site internet
www.thenioux.fr
- Lisez la page Facebook : Mairie de Théniau (page officielle de votre commune)

Maire Adjoint chargée de la commission

Madame Sylvie Huguet

Membres

Mesdames Aline Branger, Raymonde Porte, Monsieur Fabien Bourset

Contact mairie.thenioux@orange.fr

Rappel

Nous sollicitons les présidents et les présidentes des associations afin qu'ils nous communiquent leurs infos sur leurs projets, évènements... pour leur diffusion.

COMMISSION

Finances



La commune ne gère plus désormais qu'un seul budget, équilibré en recettes et en dépenses, depuis le transfert de la compétence « assainissement » à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2025.

Pour 2025, le budget principal s'élevait à 541 652 € en fonctionnement et 189 013 € en investissement.

Une commission dédiée, la commission « Finances », se réunit régulièrement pour :

- Élaborer ces budgets en fonction des propositions d'investissement du Conseil Municipal.
- Suivre leur exécution.
- Instruire les dossiers de demande de subvention de la commune.
- Et étudier les demandes de subvention déposées par les associations.

L'année 2025 a vu l'achèvement de plusieurs projets importants engagés les années précédentes. Le solde de la facture du City stade, dont la construction avait été terminée en 2024, a été réglé.

Les aménagements des berges du canal de Berry ont également été finalisés, avec la création d'un espace détente intergénérationnel. Le mobilier extérieur et les jeux ont été installés durant le quatrième trimestre.

En parallèle, la commune a poursuivi ses travaux d'entretien courant de la voirie, pour un montant d'un peu plus de 7 000 €, et a engagé des travaux de reprise de fossés sur plusieurs secteurs du territoire communal.

Malgré un contexte économique toujours contraint, les budgets ont été exécutés conformément aux prévisions, dans le cadre du projet municipal adopté en début de mandat.



Maire Adjoint chargé de la commission

Monsieur Vincent Touratier
Membres

Madame Sophie Blanchard,
Messieurs Fabien Blanchet
et Antonio Teixeira

Contact mairie.thenioux@orange.fr

COMMISSION Voirie et travaux

**L'année 2025 a de nouveau été riche en travaux,
ils sont réalisés en régie ou par des entreprises.**

Maire Adjoint chargé de la commission

Monsieur Antonio Teixeira

Membres Madame Marie-Jo Durand,

Messieurs Pierre Porte, Olivier Labry,

David Mornay

Contact mairie.thenioux@orange.fr

Voirie

- La nouvelle campagne de nettoyage des haies réalisée avec l'épareuse achetée en 2023 avec la commune de Méry-sur-Cher s'est terminée en décembre.
- Dans le cadre du programme de rénovation des routes communales engagé par la commune et la Communauté de Commune, la réfection du chemin des Sables (dernière tranche) a été réalisée. (*Coût : 42 453,25 € TTC Financement : commune de Théniaux : 8 490,65 € TTC, Communauté de communes Vierzon Sologne Berry 33 962,60 € TTC*).
- Plusieurs campagnes de rénovations des routes (gravillonnage (route de Boisaudran) et/ou enrobé à froid) ont été menées.
- Nettoyage de 3 km de fossés.

Les agents communaux, Messieurs Pascal Gautrat et David Lorrain aidés par Monsieur Hervé Gautrat (durant la période estivale) ont exécuté les travaux suivants :

- Entretien et rénovation du foyer rural (peinture de la grande salle)
- Entretien des bâtiments (petites réparations...)
- Entretien des espaces verts de la commune (réparations, fauchage, taillage des haies, ramassage des feuilles...).
- Embellissement de la commune par la création et entretien de parterres de fleurs.
- Installation de nouvelles barrières et de plots sur le trottoir aux abords de l'école afin d'assurer la sécurité lors des sorties des élèves.
- Nettoyage des panneaux de signalisation.
- Réfection complète de la classe de cycle 3 de l'école (peinture) La classe de cycle 2 sera complètement rénovée en 2026.
- Installation de l'espace détente sur le site de l'Escale : *Coût : 12949 € HT Financement : Fonds de concours de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : 3237,25 € HT, Fonds Propres Mairie de Théniaux : 3237,25 € HT, Conseil Départemental du Cher 1294,90€ HT*.
- Engazonnement complet du cimetière.

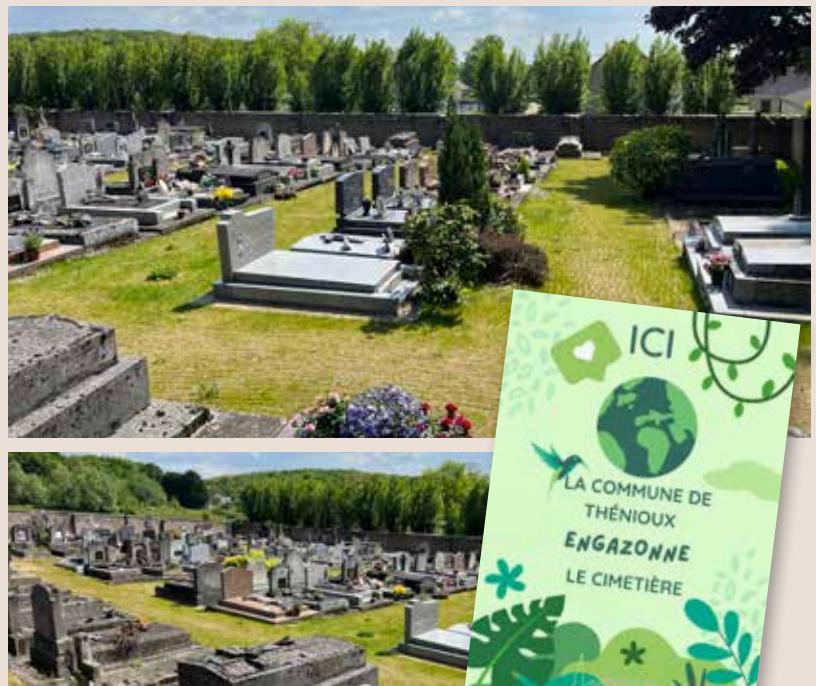




Station d'épuration

- Les agents communaux ont continué d'assurer la surveillance et le bon fonctionnement de la station. L'entretien a été assuré par l'entreprise VEOLIA. Le Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) qui dépend du Conseil Départemental du Cher a assuré la surveillance sanitaire de la station et orienté les travaux ou réparations à effectuer (3 à 4 visites annuelles). En 2026, la communauté de communes Vierzon Sologne Berry prendra le relais des agents communaux mais continuera à travailler avec Véolia (voir article dans ce bulletin).
- Une nouvelle turbine a été installée par l'entreprise Véolia (11057.20€).
- Le clarificateur a été réhabilité et étanchéifié (45000€). La station a dû être arrêtée et des vidanges réalisées durant le temps des travaux (surcoût 8000€).

Cimetière





vierzon
sologne
communauté
de communes **berry**



ACTIVITÉ

Enfance jeunesse de Genouilly

Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

Le centre de loisirs

a accueilli, plus de 240 enfants différents sur l'année 2025, entre les mercredis, les petites et grandes vacances ainsi que les séjours. Ils ont participé à différentes activités :

- **Les mercredis :** activités manuelles, scientifiques, astronomie, jeux de société, bricolage, activités autour de l'environnement, spectacle cirque Bidon, art et culture, spectacle de fin d'année au National Palace, inter-centres, cuisine...
- **Petites Vacances :** semaines à thèmes, défilé d'Halloween, divers sports et activités manuelles et culturelles, journées inter-centres avec Vierzon et les autres centres de la CDC, Spectacle de Magie, Patinoire, sortie citée des sciences, cirque Paradiso, journée intergénérationnel (EPHAD/ crèche), défi cuisine...
- **Grandes Vacances :** un camp en Vendée avec 40 jeunes de la CDC, un camp au camping de Graçay avec les centres de loisirs de Massay/ Vouzeron et Foëcy, des journées sportives et culturelles pour les ados, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation sur le thème : « le centre part en vacances », sorties piscine chaque semaine, jeux d'eau, Retraite aux flambeaux (13 /07), kermesse avec les parents et enfants (01/08), motocross, Journée des Familles à Vouzeron...



Tous les lundis matin un café des familles a été mis en place afin de passer un moment convivial pour discuter, rencontrer les parents. Plusieurs sorties communes avec les centres de loisirs de la CDC (Massay, Vouzeron et Foëcy) ont également eu lieu.



L'espace jeunes

Est ouvert aux jeunes dès la 6e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20 €). Il est ouvert un vendredi sur deux de 18h30 à 20h30.

Actions prévisionnelles ados 2026 :

- séjour au ski,
- séjour été lieu à définir,
- sortie au Parc d'attraction,
- journées sportives, culturelles,
- diverses sorties en fonction des demandes des jeunes (laser game, soirées à thème, sortie cinéma, bowling...).

Le portail familles

Les familles du territoire ont accès au « portail famille ». Cela permet aux familles, suite à la création de leur dossier, de gérer eux-mêmes les inscriptions, d'accéder aux données et de pouvoir les modifier à tout moment. En cas de problème ou de difficulté, le personnel du service enfance et jeunesse reste à l'écoute afin d'aider les familles à appréhender au mieux ce nouvel outil.



Séjour ados 2025 (dès la 6^e jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver a eu lieu du 10 au 14 février dans le Massif central, à Laveissière (Superrioran). 40 jeunes (10 de chaque centre) ont profité de ce séjour, pour la somme de 190 €.

Un séjour été ados avec les jeunes d'Aubigny à l'île d'Oléron a eu lieu du 13 au 18 juillet.

15 jeunes ont profité de ce séjour labellisé Colo Apprenantes.

Contact

Service enfance et jeunesse

02 48 52 96 41

Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Facebook : nicolasespacejeunes

www.cc-vierzon.fr





École Primaire Publique

Paul Piétu

51 route de Tours
18100 THÉNIOUX

02 48 51 81 90

ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

Horaires d'ouverture

8h20 - 11h30 et 13h - 16h

L'accueil avant et après la classe

- Horaires d'ouverture :
7h30 - 8h20 et 16h - 18h00
- Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.

Prix de l'accueil avant et après la classe selon le quotient familial de **1,25 € à 1,35 €** le matin, **1,75 € à 1,85 €** le soir avec le goûter et de **2,45 € à 2,55 €** pour un forfait matin et soir.

Les activités périscolaires

- Horaires d'ouverture
lundi et vendredi 16h00 -17h00
à l'école ou au foyer rural.

Les activités périscolaires après la classe sont organisées et coordonnées par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes (pôle rural) puis facturées à la mairie. Elles sont proposées uniquement aux écoliers du CP au CM2. Elles sont à dominante sportives ou artistiques et changent après chaque période de vacances.

Ces activités sont entièrement prises en charge par la mairie et donc gratuites pour les familles



L'ÉCOLE et la vie scolaire

L'école accueille cette année 59 enfants répartis dans trois classes :

Directrice : Madame Delphine Piétu

- **Classe de TPS, PS, MS et GS** (23 élèves)
avec Madame Sandrine Moreau-Vilette (le lundi) et Delphine Piétu
- **Classe de CP, CE1, CE2** (14 élèves)
avec Madame Amandine Cousin et Monsieur Cyril Cabourg
- **Classe de CM1 et CM2** (22 élèves)
avec Madame Camille Robin

Pour les accueillir dans de bonnes conditions, Madame Anaïs Vergnault (ATSEM) accompagne les plus petits et encadre l'accueil du matin et la pause déjeuner ; Madame Nelly Demajean prépare le déjeuner et encadre l'accueil du soir et Madame Marjorie Lottin assure l'entretien des bâtiments et le service du midi.



LE RESTAURANT scolaire

Depuis la rentrée scolaire, la cuisinière Nelly Demajean fait profiter de ses talents aux enfants de Saint-Georges-sur-le-Prée ET aux enfants de l'école de Dampierre-en Graçay en plus de ceux de Thénioux.

Lorsque le temps le permet, les repas se prennent dehors et c'est plutôt festif !

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

Contact 06 76 80 14 94

Prix maximum d'un repas pour un enfant au 01/12/2025 (calculé selon le quotient familial) : **3€**

Les prix sont révisables chaque année.



NETTOYONS LA NATURE

Le 30 septembre 2025, les enfants de l'école ont participé à l'opération « nettoyons la nature » ils ont fait quelques découvertes surprenantes...l'occasion de prendre conscience du nécessaire respect de l'environnement pour soi, pour la faune et la flore...pour tous

Merci à eux et à leur enseignante à l'initiative du projet !

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Séance de prévention sur l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux pour les plus grands avec SOS Tech.



ACTIVITÉ

En octobre, la grande lessive s'est invitée à Théniau. L'art pour éveiller les consciences !

SORTIE

Visite au cirque Bidon à Foëcy pour les plus jeunes.



CENTRE DE RADIO ASTRONOMIQUE DE NANÇAY

Visite du centre de Radio Astronomie de Nançay.



SPECTACLE

« Des écoles qui chantent ».

LE SAVIEZ-VOUS ?**Le canal de Berry**

En 1807, l'Empereur Napoléon promulgue la loi pour la construction d'un canal dans la vallée du Cher, de Montluçon à son confluent avec la Loire près de Tours.

Après la Révolution, le Gouvernement ne tarde pas à reprendre l'idée d'un canal en Berry. A cette époque, la navigation sur le Cher est impossible huit mois par an. Par décret impérial daté du 16 novembre 1807, il est décidé que le « Cher sera rendu navigable en suivant son cours actuel au moyen d'une ou de plusieurs dérivations depuis Montluçon jusqu'à son embouchure dans la Loire ». Il s'agit toujours d'un aménagement du lit de la rivière et non d'un canal proprement dit. L'étude est alors confiée à Joseph-Michel Dutens, ingénieur des Ponts et Chaussées en poste à Bourges. Le mémoire rendu par Joseph-Michel Dutens en février 1809 propose au choix, une navigation en rivière entre Montluçon et Vierzon ou un canal latéral au Cher. L'importance et la fréquence des crues et les périodes de sécheresse entraînant l'interruption de la navigation une partie de l'année, font préférer à Dutens la seconde solution. C'est l'acte de naissance du canal...

L'histoire a tourné une page avec la chute de l'Empire et l'exil de Napoléon. C'est le retour en France du jeune fils du futur roi Charles X, neveu du roi régnant Louis XVIII, le duc de Berry alors âgé de 33 ans et qui va être chargé de superviser la construction du canal qui portera finalement son nom (canal du Cher qui devient donc Canal du Duc de Berry, puis Canal de Berry).

En effet, en 1830, Hippolyte d'Haranquier de Quincerot, ingénieur en chef directeur du canal, propose le nom de « canal de Berry » qui sera finalement retenu.

Pour en savoir plus rendez-vous sur :
<https://www.canal-de-berry.fr/fr/canal-berry-fr/histoire-geographie-fr>



LE CANAL de Berry

L'Escale du canal : détente et mobilité douce

Cette année encore la vélo route a attiré de nombreux cyclistes, randonneurs et promeneurs. Le restaurant l'Escale tenu par Nicolas Bardiot et la location de bateaux électriques proposée par l'association Navicabe permettent de se ressourcer dans un espace verdoyant. Le terrain de sport installé l'an passé permet aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver pour des activités sportives.

Un banc de tour d'arbre a été installé et un Gingko planté afin de rendre le coin encore plus agréable.

Afin d'améliorer le confort et l'attractivité du site, nous avons installé un nouvel aménagement de détente. Ce nouvel espace paysager est équipé d'un hamac pour la sieste, de chaises longues pour la lecture, d'une boîte à livres, de maisons à insectes ainsi que de tables de jeux et de pique-nique. Ces installations favoriseront la détente, la convivialité, et l'échange, tout en valorisant le cadre naturel du canal. Les familles, les groupes d'amis, ou

les cyclotouristes pourront ainsi profiter d'un véritable « salon de plein air » au bord de l'eau.

L'entrée du village entre Châtres sur Cher et Théniaux a également été embellie par le syndicat du canal qui a planté des arbres, semé des fleurs et installé un pupitre informatif le long de la vélo route.

Les fuites du canal ont été colmatées (compétence du syndicat du canal) et la piste est régulièrement entretenue par la communauté de communes Vierzon Sologne Berry ou les agents municipaux.

Le canal de Berry à Théniaux, sa véloroute, ses nouveaux aménagements de détente et l'action du syndicat du canal, de la commune et de la communauté de communes forment un ensemble cohérent au service du bien-être, du tourisme et de la préservation du patrimoine local.

Cet espace, en constante évolution vous promet d'agréables moments.



L'ESCALE en musique

Le 3 août 2025, l'Escale du canal a eu le privilège de recevoir le groupe Fir Hitzik.

Les morceaux inspirés de musiques traditionnelles d'Europe de l'Est, des Balkans, du rock et du jazz ont enchanté les spectateurs. Partis de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme) le 25 juillet à vélo, la petite troupe a terminé son parcours à Thénieux pour une soirée festive appréciée par tous. Le but du

groupe était de partir chercher leur public, mission réussie à Thénieux.

Nous remercions le restaurant l'Escale et l'association Navigabé pour l'organisation de la manifestation. La mairie a pris en charge financièrement l'accueil des musiciens.

CHEMINS DE RANDONNÉES

De nouveaux circuits...

Nouveaux circuits de randonnées et nouvelles boucles cyclo touristiques sur le territoire de la Communauté de communes...

Dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR) et afin de mettre en avant la pratique de la randonnée et plus généralement de l'itinérance douce sur notre territoire, la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry a proposé au département des itinéraires offrant une synthèse des différents circuits praticables

sur notre territoire. Cette proposition regroupe 10 circuits de randonnée pédestre ainsi que les 5 boucles cyclo touristiques inscrites sur le plan régional du cyclotourisme.

Une boucle de 35 km parcourra les communes de Thénieux et Méry-sur-Cher.

De belles balades en perspective (plan à venir).

Rencontre des associations

Comme chaque année, une réunion avec les présidents des associations a eu lieu à la mairie afin de faire le point sur les activités organisées et d'établir le planning des salles associatives. Les associations continuent à assurer le dynamisme associatif de la commune. La mutualisation des matériels et des forces vives des associations ont été à l'ordre du jour afin de pallier les difficultés rencontrées par les bénévoles. Nous serons bien évidemment aux côtés des associations si elles en perçoivent le besoin.

Le conseil municipal peut aider chacune des associations financièrement ou matériellement et les remercie pour leur implication dans la vie de la commune au service de chacun.

Nuisances sonores

Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit...

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité ou dû à un défaut de précaution est interdit sur la commune de Thénieux.

Merci de ne pas l'oublier lors de vos activités (jeux, soirées, musique...) ou avec vos animaux domestiques. Les gendarmes pourront être appelés pour tout trouble de voisinage constaté.

L'arrêté municipal du 14 juin 1999 rappelle les règles suivantes :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h

QUIZ

CONNAISSEZ-VOUS

LE PATOIS BERRICHON ?

- 1) Que signifie le mot « Rouache » ?**
 - A. une roue
 - B. un dessert
 - C. une herbe haute

- 2) Que signifie le mot « Acrougner » ?**
 - A. ébrécher
 - B. fouiller
 - C. s'accroupir

- 3) Que signifie le mot « Ariâ » ?**
 - A. une plante
 - B. un tracas
 - C. un arbre

- 4) Que signifie le mot « Creuvat » ?**
 - A. un goinfre
 - B. crever
 - C. épouser

- 5) Que signifie le mot « Godailler » ?**
 - A. danser
 - B. boiter
 - C. boire (trop d'alcool)

- 6) Que signifie le mot « Râle » ?**
 - A. un lapin
 - B. un bruit
 - C. un petit crapaud

- 7) Que signifie le mot « Tazonner » ?**
 - A. prendre son temps
 - B. tapoter
 - C. tricoter

- 8) Que signifie le mot « Guernier » ?**
 - A. une guerre
 - B. une automobile
 - C. un grenier

- 9) Que signifie le mot « Breuiller » ?**
 - A. broyer
 - B. pleurer en criant
 - C. rire

- 10) Que signifie le mot « Gigasse » ?**
 - A. une cigogne
 - B. un ustensile
 - C. grand et maigre

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B									
C									
D									
E									
F									
G									
H									
I									
J									

Horizontalement

- A. Nom du bâtiment qui fait face à la mairie de Thénoux
- B. Dans un parti // Pour ceux qui n'ont pas le « tout-à-l'égout »
- C. Sur les véhicules lituaniens // celle du Cher peut être dévastatrice
- D. Grand opéra // Crié pour un bébé
- E. Thénoux en fait partie // Infrastructures de transports pour Tarzan
- F. TV interdite en France depuis la guerre en Ukraine // Texte parfois lu dans le bâtiment qui fait face à la mairie
- G. Vieille monnaie // Vieux comique mort
- H. Règle ou loi // Saint portugais
- I. Tu tentes ou t'oses (phonétiquement) // Il n'y a pas ces bêtes-là dans le Cher
- J. Agissent (sans forcément être des chefs)

Verticalement

1. On peut y boire un café toute l'année
2. On peut manger chez eux tout l'été
3. La plus vieille ville selon certains
4. On peut y manger aussi l'été // Comme le sol après une inondation
5. Bien avant LR // Adresse // Aperçue à l'envers
6. Ce genre d'esprit, on s'en passe // En terre
7. Détruite
8. Tirer vers le haut phonétiquement // Comme un cousin proche
9. Depuis septembre, le gibier se sent ainsi // D'avoir

Merci
à LM pour ces mots croisés locaux !

Merci
à Pascal
Gautrat





LES AMIS de l'École

L'association des amis de l'école de Thénioux fêtera le 23 octobre 2026 ses 35 ans (elle existait auparavant sous une déclaration administrative différente). Cette association composée de parents participe au financement de sorties et projets.

Tout au long de l'année elle organise diverses ventes (chocolats, madeleine, sapins, calendriers ...) qui, grâce à la générosité des parents, des familles et de la population de Thénioux, génèrent des bénéfices qui profitent directement aux enfants de l'école.

Elle propose diverses manifestations tout au long de l'année :

- Chaque veille de vacances, elle prépare un goûter à thème dans la cour de l'école.
- Fin octobre : elle organise le défilé d'Halloween : la frayeur dans les rues de Thénioux est au rendez-vous. Des petits monstres déambulent dans les rues à la recherche de gourmandises. La terreur est présente vue le stock de bonbons récupérés. Le défilé se termine sous le préau de l'école où l'association qui décore le lieu, sert un goûter et effectue un partage du butin.

- En novembre elle s'associe avec le Comité Rural d'Animations Culturelles (CRAC) lors de la soirée théâtre où elle propose un repas fait maison.
- En décembre, en étroite collaboration avec les elfes, elle s'occupe de l'arrivée du Père Noël. Petits et grands assistent à un spectacle suivi de la distribution des cadeaux et d'un goûter préparé par les parents.
- En mars elle prépare des pizzas après le défilé du carnaval organisé par le CRAC.
- Fin juin, elle organise une kermesse et une vente de repas pour finir l'année scolaire en beauté.
- Pour finir l'année scolaire, le vendredi soir des vacances elle propose un pique-nique avec les parents et enseignants dans la cour de l'école depuis 2 ans afin de se souhaiter de bonnes vacances.

Je remercie toutes les familles, toute la population de Thénioux et toutes les personnes qui nous aident bénévolement par leur engagement ou contribution afin que perdure cette association pour permettre à nos petites têtes blondes de participer au voyage scolaire ou autres activités.

*Déborah Antoni,
Présidente*

Même si vous n'avez que peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contactez-nous

 les amis de l'école de Thenioux
amis.ecole.thenioux@gmail.com

NOS ASSOCIATIONS



LE CRAC

Le comité rural animation et culture poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune. Celles qui ont pu être organisées se sont déroulées dans un esprit festif avec une bonne et agréable ambiance.

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

Pour le carnaval, une cinquantaine d'enfants et d'adultes avaient enfilé leurs plus jolis costumes pour défiler dans les rues du village et sonner aux portes. S'en est suivi un moment convivial autour d'un goûter.

Merci à tous pour votre participation : aux enfants et adultes déguisés, à tous ceux qui ont réalisé de succulents gâteaux, aux généreux habitants qui ont admiré les enfants et les ont couverts de friandises, à chaque bénévole de l'association du C.R.A.C pour l'organisation et la sécurité et enfin aux membres des amis de l'école pour la vente de pizza pour clôturer la soirée.



La brocante s'est déroulée avec une trentaine d'exposants qui sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

Présidente Sylvie Huguet
Tél | 06 64 76 26 96
sylvie.thenioux@orange.fr
Secrétaire Raymonde Porte



De Fils en Aiguilles

Le club fête cette année ses 17 ans...

Alors que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion. Les principales activités sont la dentelle aux fuseaux, la broderie, l'Hardanger, le crochet, le tricot mais tout autres travaux d'aiguilles peuvent également être pratiqués.

Rendez-vous tous les jeudis

14h à 20h, sans horaire fixe, aux choix pour chacun(e), à l'ancienne maison du garde barrière, salle du CRAC (PN 148) à côté de la Mairie

Contact

Madame Brigitte Coillard
coillardbrigitte@hotmail.fr



LA FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord



En tant que président de La FNACA de Théniau, je tiens à remercier la municipalité pour la solidarité et la gratitude qu'elle témoigne envers le comité. Nous honorons la date anniversaire de la fin des hostilités en Algérie le 19 mars 1962 et nous restons fidèles à nos convictions et nos engagements pour perpétuer le souvenir de nos glorieux disparus qui sont tombés en Algérie pendant 8 années de 1954 à 1962. La FNACA reste solidaire au 80^e anniversaire de la libération de la France en Juin 1944 et nous restons fidèles à nos convictions et nos engagements pour perpétuer le souvenir de nos glorieux disparus qui sont tombés en Algérie pendant 8 années de 1954 à 1962.

Que de tristes souvenirs...

Le Président
Michel Malassinet

CLUB DES AÎNÉS RURAUX de Théniau

Le Club « génération mouvement » reprendra ses activités courant 2026. Quelques ennuis de santé des dirigeants ont ralenti l'organisation du club. Souhaitons aux dirigeants une meilleure santé et au club de repartir de plus belle !

N'hésitez pas à participer aux activités proposées dans une ambiance conviviale !



COMPAGNIE DES BOIS AUDRAN

Les moments marquants de cette année :

2025 nous a permis, grâce au gérant de l'escale Nicolas Barbiot, d'animer la fête de la musique dans son établissement. Les clients ont été nombreux à répondre présents dans l'après-midi et lors du dîner

Certains ont même poussé la chansonnette au son de l'orgue. Nous sommes très heureux du déroulement de cette manifestation et que tous puissent profiter de cette fête de la musique.

Fin août, nous avons participé à la présentation des associations communales lors de la brocante des Diables verts à la plage de Théniau. Dommage que le mauvais temps n'ait pas permis aux visiteurs de venir nombreux.

En septembre nous avons également participé à un grand festival de la musique mécanique à Oingt près de Lyon.

Côté histoire, nous avons organisé au mois de mai, avec le soutien des DVTM de Théniau Mery, notre ballade contée sur la ligne de démarcation pendant la 2^e guerre mondiale qui encore une fois a connu un franc succès avec un public très intéressé. La prochaine ballade devrait avoir lieu en mai 2027.

Pour 2026, nous allons contacter l'enseignante de l'école de Théniau afin de préparer une rencontre avec les élèves de CM1 Et CM2 sur ce sujet.

Nous devrions être aussi présents pour l'anniversaire de l'Arécaibe sur le bateau Le Cher sur le canal à Vierzon.

Nous remercions tous ceux qui nous suivent et vous souhaitons à tous une très belle et heureuse année 2026.

LES DIABLES VERTS de Thénieux - Mery

Notre association propose des activités sportives et des manifestations festives, tout au long de l'année, aux habitants de notre commune et des environs.

Nous remercions et saluons chaleureusement les bénévoles, les pratiquants, et nos professeurs qui font vivre nos trois sections : la Gym (le vendredi et le lundi), le judo/taïso (le jeudi), et la randonnée pédestre (le dimanche).

Notre manifestation phare, la brocante de l'été a souffert de la météo très pluvieuse. Pour cette 26^e édition, nous avions innové en intégrant un espace aux associations du village, et la restauration était assurée par les Amis de l'école.

Contact

Une adresse mail est à votre disposition :
diablestheniouxmery@orange.fr



SECTION Judo-Taïso

Pour le bien des enfants et des adultes, gardons notre section Judo-Taïso !

Plutôt Judo Loisirs que judo grandes compétitions. C'est notre devise, notre préférence de voir un groupe d'enfants heureux de se retrouver sur les tatamis tout en apprenant bien sûr ! Et un groupe d'adultes l'étant tout autant !

Notre recette :

- Une pub dans les écoles de Thénieux, Méry sur Cher et St Georges/Dampierre qui fonctionne bien. Merci à tous les professeurs de ces écoles.
- 2 cours de Judo maintenus chaque jeudi (sauf vacances scolaires).
- 1 cours de Taïso avec un nombre de licenciés au max grâce au recrutement mené par les filles. Merci les filles.

- Un prix de licence abaissé, le rendant très correct pour les licenciés cela malgré une augmentation considérable de la part fédérale (46€ au lieu de 41€ la saison dernière). Merci au bureau.
- 1 éducateur titulaire et 2 remplaçants pour assurer les cours sereinement. Merci à eux.
- Des sorties organisées pour les compétiteurs comme les tournois de Vierzon, Reuilly, St Aignan et des interclubs à Graçay, Mennetou et le nôtre. Présence à Reuilly pour le téléthon. Merci aux clubs.
- Une assemblée fournie et heureuse lors de la petite fête pour la remise des grades en fin de saison. Ceintures de toutes les couleurs et petit cadeau aux enfants...

- 2 membres au bureau seulement épaulés par des personnes aidantes. Et oui nous n'avons pas de DOJO nous. Il faut se débrouiller. A 16h30, il faut mettre une quarantaine de tatamis dans la grande salle du Foyer Rural de Thénieux, les enlever vers 21heures... et cela tous les jeudis sauf vacances scolaires. Et c'est bien d'avoir une salle ! Merci à toutes ces personnes et merci aussi aux gestionnaires de la commune, Maire et Conseillers Municipaux.

Ne laissons pas notre section Judo-Taïso s'éteindre. Il faut des bénévoles !

Renseignements

Marc Maillochon
Tél. 06 29 39 68 51

Marie Thérèse Bouteiller
Tél. 06 99 78 75 32



**Cotisation
5 €
à l'année**

SECTION Sports de pleine nature

Sous l'impulsion d'un nouveau bureau, la section randonnée pédestre connaît un nouveau souffle. Le dimanche matin, nos randonneurs se retrouvent sur le parking en face de l'école Paul Piétu pour pratiquer cette activité bénéfique pour la santé, qu'est la marche. Une cotisation modique de 5 euros vous est demandée pour rejoindre nos marcheurs.

Notre randonnée pédestre du mois de septembre, qui avait rassemblé 361 marcheurs en 2019, n'a pu se dérouler en raison des contraintes administratives informatiques, en effet nous devons déposer un dossier auprès de la Préfecture du Cher et du Loir et Cher. Or nous n'avons pu fournir en temps et en heure, les pièces

nécessaires. Nous étudions une nouvelle formule simplifiée de notre manifestation.

En juin dernier, avec l'association ami des Locosports de Vierzon, a eu lieu une nouvelle édition du souvenir Guy Ferragu, la course cycliste Ufolep du village.

Couru pour la première fois un dimanche après-midi, l'épreuve sportive a consacré deux vainqueurs qui feront date :

- Une jeune femme Océane Blot s'imposait devant un peloton d'hommes en 4^e catégorie. C'était la première fois en 46 années qu'une féminine gagnait en terre thanalogienne.
- L'émotion était au rendez-vous pour la course de

3^e catégorie, en effet Mattéo Robert, arrière petit neveu de Guy Ferragu l'emportait. Quel plus bel hommage pour son arrière-grand-oncle décédé en 1990, lors d'une course de vélo. Pour les personnes qui résident à Théniaux depuis un certain temps, Mattéo Robert est le fils de Vanessa Bonneville et le petit fils de Martine Bonneville.

Nos manifestations en 2026 :

- Randonnée pédestre (9 km avec possibilité de manger)
- Course cycliste UFOLEP : date à définir.

Responsable section :
Marie -Thérèse Bouteiller
06 99 78 75 32

SECTION Gym



Testez vous-même !

Une ou plusieurs séances vous sont proposées à titre gracieux !

À la salle des fêtes de Théniaux, saison 2025-2026

Comme chaque saison, c'est dans une ambiance détendue et chaleureuse que nos fidèles adhérents ont accueilli les nouveaux participants.

Vous pouvez encore nous rejoindre : cours de gym avec notre nouvel animateur : Logan

- **Gym tonique**
le lundi de 18h00 à 19h00
- **Gym douce**
le vendredi de 9h00 à 10h00

Ces cours sont ouverts aux adultes jeunes et moins jeunes

pour une cotisation annuelle de 115 € (à raison de 2 h 00 par semaine).

Cotisation au prorata en fonction de la date d'inscription.

Vous pouvez participer aux 2 séances hebdomadaires ou à une seule le lundi ou le vendredi : c'est vous qui décidez chaque semaine selon votre forme et vos envies.

Notre animateur diplômé est à l'écoute des souhaits des participant(e)s.



Les thénioueurs prêts à remettre leur titre en jeu lors de Méry en fête

La Maire, les membres du conseil municipal
et les employés communaux
vous souhaitent une

**EXCELLENTE
ANNÉE 2026**



Repas des aînés du 22 mars 2025

